



MARS 2018

News letter

Bonjour à toutes et tous,

Nous espérons que vous avez bien débuté 2018.

Toujours autant d'actions du côté des Equipes SVS suite à l'ouverture de la parole sur le sujet des violences sexuelles !

5èmes ASSISES NATIONALES SUR LES VIOLENCES SEXUELLES 8 et 9 janvier 2018

Les Assises 2018 ont été une grande réussite saluée par l'ensemble des 380 participants sur les deux jours. Dix pays étaient représentés et nous n'avons pu accueillir Malte par manque de place.

Les interventions de la plénière (power point et vidéos) sont en ligne ici

<http://www.stopauxviolencessexuelles.com/assises-2018/>

ou sur la chaîne YouTube Stop aux Violences Sexuelles où vous trouverez également des interviews.

Les ateliers ont été un grand moment de partage et d'émotions comme sur la table ronde des violences faites aux hommes ou l'atelier escrime.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir la réalisatrice Lisa Azuelos et son équipe sur l'atelier « Comment parler sexualité aux adolescents ». Lisa qui prépare un documentaire pour les jeunes est allée ensuite travailler avec Stéphanie Mouclier, responsable de la prévention en milieu scolaire, en Touraine. À suivre...



Merci à l'équipe du Comité d'organisation coordonnée par Nathalie Mesnard, pour son implication et son accueil, salués par toutes et tous !

PLATEFORMES SVS

Le dimanche 7 janvier, les représentants des plateformes départementales et régionales SVS se sont réunis pour partager leurs expériences et actions. Moment également très émouvant permettant de mesurer l'avancée du travail. Plus de 40 plateformes nationales et des plateformes internationales créées ou en cours de constitution ! Que d'avancées, à structurer... C'est pourquoi, à l'unanimité a été voté la nécessité de mettre en place dans l'année une session de deux jours pour amplifier les échanges.



POUR NOUS CONTACTER

www.stopauxviolencessexuelles.com / associationsvs@gmail.com

STOP AUX VIOLENCES SEXUELLES
c/o MAISON DES ASSOCIATIONS, 28 RUE LAURE DIEBOLD, 75008 PARIS
ASSOCIATION LOI 1901



MARS 2018

News letter

PROJET DE LOI DU GOUVERNEMENT SUR LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Le projet de loi du gouvernement est en cours de gestation et devrait être présenté la semaine du 5 mars. L'enjeu est de faire comprendre la gravité des violences sexuelles sur mineurs, ce sur quoi nous avons insisté lors de chaque réunion avec des membres du gouvernement. Nous ne sommes pas des plus optimistes sur l'ambition de ce projet de loi, resterons vigilants le moment venu et poursuivrons bien entendu les actions pour que les enfants soient toujours mieux protégés dans ce pays.

PARLEMENT

ASSEMBLÉE NATIONALE

Muguette Dini, les Dr Bouthillon-Heitzmann et Guérin ont été auditionnées avec une bonne écoute par Mesdames les députées Marie-Pierre Rixain et Sophie Auconie au titre de la Délégation aux droits des femmes.

Ci-dessous les points majeurs qui ont été soulignés par SVS à l'issue de la consultation.

« Mesdames les Députées,

Par la présente, nous tenons à vous remercier d'avoir pris le temps de nous auditionner sur le sujet des violences sexuelles.

Comme convenu, nous revenons vers vous sur les points suivants :

- en PJ le rapport de la Commission Européenne avec, en page 7 les informations sur la majorité sexuelle, étant entendu qu'aucun pays, à part la France, ne fait de différence entre majorité sexuelle et consentement - vous noterez que l'Espagne est à 16 ans, suite précisément au relèvement de l'âge par ce pays

- l'imprescriptibilité

Le Conseil d'État, dans son avis du 1er octobre 2015, a rappelé que « le législateur dispose d'un large pouvoir d'appréciation pour décider du principe et des modalités de la prescription de l'action publique et de la peine », d'autant que « ni la Constitution, ni la Convention européenne des droits de l'homme, ne comportent de disposition expresse relative à la prescription en matière pénale ».

- la position de SVS sur le sujet des agressions sexuelles

Il convient :

- . de rester sur la qualification des actes vécus ; viol ou autre agression sexuelle
- . d'ôter la notion d'atteinte sexuelle qui entraîne des correctionnalisations inacceptables
- . d'interdire les correctionnalisations des cas de viol que ce soit sur mineur ou majeur
- . de lier majorité sexuelle et consentement (ce qui devrait être une évidence)
et de définir un âge qui ne serait pas en dessous de 15 ans et mieux serait de 16 ans
- . de poser l'imprescriptibilité des agressions sexuelles sur mineurs, à la fois pour donner accès aux personnes victimes à la Justice MAIS SURTOUT pour pouvoir condamner à tout moment les auteurs qui sont toujours des auteurs à répétition tant qu'ils n'ont pas été mis en soin
- . d'inscrire au FIJAIVS toute personne condamnée pour agression sexuelle sur mineur »



MARS 2018

News letter

SÉNAT

Muguette Dini et le Dr Guérin avaient également été auditionnées par le groupe de travail de la commission des lois qui a rendu son rapport, consultable ici

<https://www.senat.fr/notice-rapport/2017/r17-289-notice.html>

Comme on peut le voir l'unanimité est difficile à obtenir sur ce sujet des violences sexuelles.

FLUTISTE CONDAMNÉ EN PARTANCE POUR LA CHINE

Suite à l'alerte de Léa consultable ici

<http://www.parismatch.com/Actu/Societe/Victime-d-atteintes-sexuelles-par-un-celebre-flutiste-Lea-denonce-et-alerte-1454915>

SVS a agi pour éviter le départ en Chine de 45 jeunes musiciens en compagnie d'un auteur d'agressions sexuelles continuant d'encadrer des mineurs dans différentes structures.

Il convient de réaliser que du fait des correctionnalisations, la majorité des auteurs d'agressions sexuelles ne sont pas inscrits au fichier des auteurs (FIJAIVS) et qu'il est nécessaire de modifier la loi en conséquence !

PRÉVENTION EN PÉRINATALITÉ

Mieux vaut prévenir que guérir...

Le programme de prévention SVS en périnatalité se déploie en partenariat avec l'association des sages-femmes libérales sous la responsabilité de Nicole Andrieu (Obernai), assistée de Chantal Charron (Tours) et Véronique Coutance (Caën).

Les sages-femmes au cœur de la prévention pour dépister les antécédents de violence sexuelle chez les futurs parents et réaliser la prévention de la violence éducative.

Merci à toutes les sages-femmes pour leur mobilisation fondamentale.



SVS À L'INTERNATIONAL

Outre la belle représentation internationale aux Assises 2018, Florence Tilkens et Barbara Stein oeuvrent pour déployer la stratégie SVS sur la planète.

Merci à Anne Maurel qui a acté à la création de SVS-Belgique !

Le mardi 30 janvier 2018, SVS était présent à la Commission Européenne en tant qu'ONG expert sur le sujet des violences sexuelles sur la session de travail visant à améliorer la Directive de 2011, en particulier sur le sujet des violences sexuelles sur enfants vulnérables.

Quelle stupeur que de constater 3 pays non représentés : le Luxembourg, la Roumanie et... la France ! Shame on France !



MARS 2018

News letter

ATELIERS THERAPEUTIQUES

Les ateliers thérapeutiques escrime se déroulent bien ainsi que le nouvel atelier Cheval médiateur, qui en est à sa phase pilote.

DE NOMBREUSES COMMUNICATIONS PRESSE

Beaucoup de presse suite aux Assises et au travail réalisé par les plateformes localement.
<http://www.stopauxviolencessexuelles.com/presse/>

Courant janvier le Dr Guérin a rédigé une tribune publiée par Match sur le sujet « plaisir et violences sexuelles » que nous vous encourageons à lire et à diffuser.
<http://www.parismatch.com/Actu/Societe/Plaisir-et-violence-sexuelle-y-voir-clair-une-tribune-de-Violaine-Guerin-suite-aux-propos-de-Brigitte-Lahaie-1437449>

3 décembre 2017

Les Chœurs de l'Opéra de Paris en ruban vert pomme (imprescriptibilité) pour un magnifique concert en faveur des projets SVS



ET TOUJOURS LES FORMATIONS... CAR IL Y A DU TRAVAIL...

OBERNAI

SVS-Alsace a regroupé 95 professionnels de santé pour des Bases très dynamiques où les sages-femmes étaient en force !



SAINT-DENIS (93)

La neige n'est pas venue à bout des 70 personnes décidées à se former sur le sujet des violences sexuelles dans ce beau Stade de France mis à disposition par le Fondation de l'Équipe pour SVS



Toutes les dates et modalités d'inscription sont consultables sur
<http://www.stopauxviolencessexuelles.com/formations-2/>

POUR NOUS CONTACTER

www.stopauxviolencessexuelles.com / associationsvs@gmail.com

STOP AUX VIOLENCES SEXUELLES
c/o MAISON DES ASSOCIATIONS, 28 RUE LAURE DIEBOLD, 75008 PARIS
ASSOCIATION LOI 1901



MARS 2018

News letter

NOUS AVONS BESOIN DE VOS DONS POUR CONTINUER D'AVANCER !

Si vous pouvez soutenir les projets SVS, c'est ici <http://www.stopauxviolencessexuelles.com/faire-un-don/>

Un bordereau de déduction fiscale vous sera adressé en retour.





FAITES UN DON

STOP AUX VIOLENCES SEXUELLES
c/o MAISON DES ASSOCIATIONS,
28 RUE LAURE DIEBOLD, 75008 PARIS
ASSOCIATION LOI 1901

JE DIS STOP AUX VIOLENCES SEXUELLES ET SOUTIENS L'ASSOCIATION SVS

■ par un don de
 20 € 50 € 100 € 500 € 1000 € 5000 €
 Autre€

Merci de remplir ce coupon et de le retourner, accompagné de votre don à
■ **Stop aux Violences Sexuelles**
c/o Maison des Associations, 28 rue Laure Diebold, 75008 Paris
■ **Chèque à établir à l'ordre de SVS**
■ **Pour faire un don en ligne par paiement paypal :**
<http://www.stopauxviolencessexuelles.com/faire-un-don/>

Un reçu CERFA 11580*03 vous sera adressé par retour de courrier pour vous permettre de **déduire fiscalement ce don** dans les conditions suivantes :
Particulier : 66% des sommes versées, dans les limites de 20% du revenu imposable
Entreprise : Les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés peuvent bénéficier d'une déduction fiscale égale à 60 % du montant du don dans la limite d'un plafond de 5 % (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel.

■ **Ce don est effectué par :**
A titre particulier

NOM :
PRÉNOM :

Au titre d'une entreprise, préciser son nom :
NOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

PAYS :

TELEPHONE :

MAIL :@.....

Je souhaite être informé(e) par mail des activités de SVS : OUI NON
Tout commentaire, suggestion que vous souhaiteriez faire :

VOUS EN PARLEZ NOUS IRONS LOIN

POUR RESTER CONNECTÉ/E ...

- www.stopauxviolencessexuelles.com
- sur facebook : Stop aux Violences Sexuelles-Sexual Violence Stop
- sur Twitter : @SVSassociation
- sur LinkedIn : Stop aux Violences Sexuelles